



**HAL**  
open science

## La fin et les moyens

Jérémy Sinigaglia

► **To cite this version:**

Jérémy Sinigaglia. La fin et les moyens. Le Portique : Revue de Philosophie et de sciences Humaines, 2005, Recherches, pp.95-114. 10.4000/leportique.753 . hal-04604224

**HAL Id: hal-04604224**

**<https://hal.science/hal-04604224>**

Submitted on 6 Jun 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## La fin et les moyens.

Retour sur le mouvement des intermittents du spectacle

Jérémy Sinigaglia

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/leportique/753>  
ISSN : 1777-5280

### Éditeur

Association "Les Amis du Portique"

### Référence électronique

Jérémy Sinigaglia, « La fin et les moyens. », *Le Portique* [En ligne], Archives des Cahiers de la recherche, Cahier 3 2005, mis en ligne le 15 avril 2006, consulté le 23 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/leportique/753>

---

Ce document a été généré automatiquement le 23 mars 2021.

Tous droits réservés

---

# La fin et les moyens.

Retour sur le mouvement des intermittents du spectacle

Jérémy Sinigaglia

---

## Introduction

- 1 Le conflit des intermittents du spectacle a profondément marqué l'été 2003 : diverses prises de position des membres (re)connus de la « profession » et de politiques, apparition quasi-quotidienne aux journaux télévisés, plus de 150 articles parus dans *Le monde* pour le seul mois de juillet... Cette omniprésence dans l'espace public s'explique notamment par les nombreuses manifestations, occupations, actions de protestation collective et surtout par les importantes grèves ayant entraîné l'annulation de dizaines de festivals aussi attendus que ceux d'Avignon, d'Aix-en-provence ou de Montpellier. La mobilisation a pris de l'ampleur dès la signature, le 26 juin 2003, d'un protocole d'accord modifiant les conditions d'accès à l'assurance chômage et la durée d'indemnisation des artistes et techniciens du cinéma, de l'audiovisuel et du spectacle vivant (les annexes 8 et 10 de la convention UNEDIC d'assurance chômage). Ce que les intermittents du spectacle, part de main d'œuvre la plus importante et la plus précaire des *mondes de l'art*<sup>1</sup>, ont de commun, c'est cette dérogation au régime général de l'assurance chômage : une période de référence plus courte et une durée d'indemnisation plus longue que les autres salariés dans le but de compenser la discontinuité de l'emploi salarié inhérente au secteur des spectacles. Mais leur mode d'emploi, pour reprendre l'expression de Margaret Maruani<sup>2</sup>, constitue un de leurs seuls points de rencontre. En effet, l'intermittence du spectacle recouvre des réalités sociales très diverses<sup>3</sup>. Elle recoupe différents secteurs d'activités : le cinéma, l'audiovisuel et le spectacle vivant, lui-même composé du théâtre, de la musique, des arts du cirque... fonctionnant chacun selon une logique propre, selon des temporalités et des modes de financement différents. Elle recoupe également plusieurs centaines de métiers d'artistes, d'ouvriers, de techniciens et d'ingénieurs puisque le champ d'application des annexes 8 et 10 recouvre une large partie des mondes de l'art. Dès lors, la question qui s'impose en terme d'analyse sociologique de la mobilisation, et qui guidera la rédaction de cet article, est la suivante : comment les intermittents du

spectacle, catégorie de main-d'oeuvre extrêmement hétérogène, parviennent-ils (ou pas) à définir collectivement une cause et des moyens d'action communs ?

- 2 Le travail présenté ici repose sur une thèse en cours. Les pistes de réflexion, les hypothèses et les premiers résultats proposés n'ont pas vocation à être définitifs mais doivent plutôt être envisagés comme les éléments d'élaboration d'une problématique.
- 3 D'un point de vue méthodologique, l'enquête menée est principalement ethnographique. L'observation et l'entretien semi-directif y tiennent une place importante, mais le parti pris est celui de l'accumulation et de la confrontation des sources. Le corpus utilisé se compose d'une masse importante et hétéroclite de matériaux : pré-enquête par questionnaires, rapports officiels, matériel de propagande, notes d'observation de réunions des collectifs d'intermittents, d'assemblées générales, de manifestations, d'occupations, entretiens auprès de militants du Collectif Interluttant de Lorraine et de la Coordination des Intermittents et Précaires d'Île-de-France, photographies des actions protestataires, revue de presse, analyse des sites web et listes de diffusion et de discussion des collectifs...
- 4 D'un point de vue théorique, cette étude reprend à son compte la démarche proposée par Lilian Mathieu dans son ouvrage sur les mobilisations de prostituées : « notre travail ne vise ni à présenter un cadre d'analyse de l'action collective totalement inédit, ni à constituer une validation [...] d'une théorie déjà achevée et élaborée par d'autres : notre démarche est plutôt faite d'emprunts, partiels ou complets, à différents cadres d'analyse disponibles sur le « marché des sciences sociales »<sup>4</sup>. Concrètement, mon approche mêle principalement certains apports de la sociologie critique - avec une mobilisation des concepts de champ politique, d'habitus et de capitaux -, de la sociologie pragmatique - qui replace les objets au cœur des actants d'une situation et met à disposition les notions de traduction et des forums hybrides - et du courant de la mobilisation des ressources. Une attention particulière est portée à la cohérence d'ensemble du cadre d'analyse mis en place, mais aucun emprunt n'est *a priori* interdit.
- 5 Le propos sera organisé en deux parties : la première sera consacrée aux modalités de constitution d'une cause commune à un groupe de professionnels mobilisés ; la seconde traitera la question des techniques de lutte et présentera certains des enjeux qu'elles sous-tendent.

La fin ou la difficile construction d'une cause commune

- 6 On pourrait définir le mouvement des intermittents en empruntant la formule d'Erik Neveu concernant les mouvements sociaux : « action collective concertée en faveur d'une cause, orientée contre un adversaire identifié et qui fait appel aux autorités publiques »<sup>5</sup>. L'adversaire, tricéphale, est ici relativement bien identifié : Medef-CFDT-gouvernement. Le premier parce qu'il est à l'origine du protocole, le second parce que, syndicat de salariés, il l'a pourtant signé aux côtés du patronat et le dernier puisqu'il a apporté l'agrément ministériel nécessaire à sa mise en œuvre. L'appel aux autorités publiques ne fait aucun doute : les intermittents s'adressent directement à leurs deux ministres de tutelle que sont le ministre de la Culture et celui de l'emploi et interpellent le pouvoir politique à différents niveaux du territoire<sup>6</sup>. En revanche, il est beaucoup plus difficile de désigner une cause unique qui ferait l'unanimité au sein du mouvement. Même si le minimum commun a été trouvé autour du mot d'ordre « abrogation, négociation », la cause, entendue comme la construction d'un discours de justification de l'engagement individuel et de l'action collective, s'articule en réalité autour de trois niveaux de conflit. Le premier tient à la défense d'un système

d'indemnisation du chômage propre à un secteur professionnel et renvoie à des conflits salariaux classiques (défense des retraites, de la sécurité sociale...). Le second procède d'un élargissement de la cause des intermittents à la défense de la culture en général. Le troisième procède également d'un élargissement, mais tendant cette fois vers la défense des précaires et la lutte contre la mondialisation libérale.

- 7 Pour comprendre l'articulation entre ces trois registres de justification du conflit, il faut en revenir à la genèse du mouvement. Plusieurs acteurs coopèrent mais sont également en concurrence pour la définition de « l'enjeu de la lutte »<sup>7</sup> : des syndicats, notamment ceux de la fédération spectacle de la CGT, des collectifs groupés en coordinations et des intermittents n'appartenant à aucune organisation mais rejoignant le mouvement ponctuellement, pour des manifestations par exemple.
- 8 En ce qui concerne la CGT, la ligne défendue est relativement claire et stable tout au long du conflit : il s'agit prioritairement de défendre les annexes 8 et 10 de la convention UNEDIC en ce qu'elles permettent aux artistes et techniciens de vivre de leurs métiers et par conséquent garantissent le maintien d'une vie culturelle diversifiée en France. La plupart des intermittents mobilisés ponctuellement hors des organisations (syndicats et collectifs) partagent ces préoccupations.
- 9 La coordination des intermittents et précaires d'Île-de-France (CIP-IDF) offre quant à elle une configuration originale. Son nom indique clairement sa composition : des intermittents, artistes et techniciens, et des précaires, qu'il faut comprendre à la fois comme eux-mêmes en situation de précarité (chômeurs du régime général, chercheurs vacataires, rmistes...) et militants contre la précarité. Mais il indique également une certaine définition de la cause, que confirme l'analyse des tracts et du journal *Interluttant* émis par la CIP-IDF. Il est question bien sûr de la défense des annexes 8 et 10, des droits des artistes et techniciens à vivre de leur métier, du lien entre défense des artistes et permanence de la création culturelle en France, mais la cause est ici étendue à une lutte plus générale contre la précarité, pour la défense et la création de droits sociaux pour les salariés à l'emploi discontinu. On va donc, au sein d'un même collectif, de revendications que certains militants qualifient de corporatistes, centrées sur les métiers du spectacle, à une remise en cause du mode de financement des temps hors activité salariée, de la politique gouvernementale, voire plus largement du projet économique libéral de globalisation. Cet état éclaté de la cause définie par la CIP-IDF résulte essentiellement du processus de construction de ce collectif.
- 10 Avant le début du conflit, un groupe de militants, dont quelques intermittents, crée le collectif Précaires Associés de Paris (PAP). Ces « papistes » ou ces « Précaires »<sup>8</sup>, comme les appellent certains intermittents de la CIP-IDF, sont issus de divers mouvements tels qu'AC !, SUD ou la CNT. Dès le mois de janvier 2003 et en prévision des prochaines négociations des annexes 8 et 10, ils organisent des actions et émettent un journal, *L'intermuttin*, dans lequel apparaissent leurs préoccupations pour la précarité et la nécessaire réflexion à mener sur l'intermittence et l'emploi discontinu. Durant les mois précédant la signature, les Précaires sont allés plusieurs fois à la rencontre des intermittents lors d'assemblées générales ou de manifestations organisées par la CGT-spectacle, mais sans recueillir une réelle audience : artistes et techniciens sont, à ce moment, prioritairement préoccupés par les menaces qui pèsent sur les annexes. La véritable rencontre entre Précaires et intermittents est finalement le fruit d'un malentendu. Le 26 juin, jour de négociation des partenaires sociaux autour des annexes 8 et 10, la CGT appelle à une grève générale et prévoit, à Paris, de guider le cortège

jusque sous les fenêtres du siège du Medef où se tient la réunion. A l'annonce de la signature du protocole, un délégué syndical relaye un appel à une assemblée générale au théâtre de la Colline. Plusieurs centaines d'intermittents s'y rendent, activant leur réseau amical et professionnel. Dans la confusion générale et puisque le message émanait d'un militant CGT, très peu ont compris que l'AG était à l'appel du collectif Précaires Associés de Paris. Les entretiens avec des militants de la CIP-IDF montrent que si quelques-uns partageaient déjà des affinités avec les Précaires, la plupart ignorait jusqu'à leur existence ou aurait considéré leur présence comme un obstacle à leur propre mobilisation. Mais si la rencontre est fortuite, qui plus est entre des acteurs n'ayant pas la même définition du problème, comment expliquer que le collectif ait pris et ait donné naissance à une coordination devenue incontournable dans le conflit ?

- 11 La sociologie de la traduction<sup>9</sup> nous fournit une grille de lecture intéressante. Dès les premiers jours du conflit, les Précaires, qui sont ce que l'on pourrait appeler avec Isabelle Sommier des « militants professionnels »<sup>10</sup>, ont proposé leur vision du problème posé par la réforme des annexes, en d'autres termes leur problématisation (1<sup>ère</sup> étape de la traduction). Par divers dispositifs d'intéressement (2<sup>ème</sup> étape) – notamment par la démonstration de leur aptitude à gérer un mouvement, à organiser des débats ouverts en assemblée générale... - ils ont tenté de convaincre le plus grand nombre de la pertinence de leur manière de définir le problème et des modalités d'organisation et d'actions proposées.
- 12 On distingue dès lors deux types d'enrôlement (3<sup>ème</sup> étape). Le premier est celui défini par Callon : une partie des intermittents présents accepte la problématisation proposée par les Précaires. Ils sont convaincus – certains l'étaient déjà – des liens existants entre l'intermittence et les autres formes de précarité, et se retrouvent bien dans des slogans comme « nous sommes tous des intermittents ! » ou « ce que nous défendons, nous le défendons pour tous ». On pourrait nommer le deuxième type un « enrôlement intéressé ». En effet, d'autres intermittents ont également accepté la problématisation proposée, mais sans être forcément convaincus de son bien-fondé (certains y sont même franchement opposés). Par contre, ils reconnaissent à ces Précaires un capital militant<sup>11</sup> qui leur est supérieur. Pour la plupart des intermittents de la coordination, excepté la participation à quelques « manifs » étudiantes, cette mobilisation est la première véritable expérience militante. Ils ne disposent donc pas ou peu, contrairement aux militants professionnels du PAP, de connaissances préalables quant à l'organisation pratique d'un mouvement, au fonctionnement d'un collectif, aux modes d'action protestataire, à la rencontre avec les politiques : ils n'ont pour ainsi dire aucun ou un très faible capital militant. Autrement dit, les intermittents concernés par ce type d' « intéressement intéressé » ont considéré les Précaires comme une ressource essentielle à la mobilisation. Sans partager avec eux toutes les fins de la lutte, leurs connaissances et leur expérience politique en font de bons compagnons de route. Mais là encore, l'état n'est pas statique : certains ont fini par rejoindre, parfois après plusieurs mois, le rang des convaincus à une cause élargie, d'autres continuent tout en restant à la coordination à n'entretenir aucun rapport avec les Précaires (ce qui est rendu possible par l'organisation en commissions relativement autonomes), d'autres enfin ont préféré partir ne se retrouvant pas (ou plus) dans les mots d'ordre défendus. Quoi qu'il en soit, ces deux cas différents d'intéressement débouchent bien sur ce que Callon appellent une « mobilisation des alliés » (4<sup>ème</sup> et dernière étape de la traduction) : tous ces acteurs forment bien au final une seule et même coordination,

fonctionnant en collectif et donnant au moins toutes les apparences de l'homogénéité et de l'entente autour d'une cause partagée.

- 13 Ce cas nous permet de mesurer à quel point construction de la cause et construction du groupe sont deux processus liés<sup>12</sup>. On voit bien que la présence de revendications allant de son métier à un certain altermondialisme reflète la présence, dans un même collectif, de professionnels peu militants défendant légitimement leurs conditions objectives d'existence et de militants aguerris proposant une explication politique plus générale. Certains, notamment des intermittents ayant quitté le mouvement, ont perçu une imposition de plus en plus forte de la problématisation des Précaires et les rendent responsables de la première phase de démobilisation à la fin de l'été 2003. Mais imputer la démobilisation aux seuls Précaires, semble à la fois excessif et incomplet : une partie des intermittents mobilisés à l'été 2003 a effectivement quitté la coordination en témoignant de son opposition à la direction idéologico-politique prise par la CIP-IDF. Mais d'autres raisons entrent en ligne de compte : tout d'abord on comprend aisément qu'une mobilisation de plus de deux mois qui n'atteint pas les objectifs escomptés peut décourager nombre de militants, *a fortiori* les moins rôdés à la protestation collective. L'autre raison est liée directement à l'intermittence : plusieurs intermittents ont perdu ou risquaient de perdre leurs droits à l'indemnisation au cours de ce conflit. L'investissement, notamment en temps, a été très important, et entrainé en concurrence directe avec le temps d'emploi salarié. Ainsi, certains n'ayant pu réunir à temps les 507 heures nécessaires à l'ouverture des droits ou voyant l'échéance du calcul des heures arriver, ont quitté le mouvement pour aller en urgence « à la chasse aux cachets ».
- 14 On voit donc que la démobilisation, entendue comme une défection<sup>13</sup> ou comme un désengagement militant<sup>14</sup>, résulte ici de la combinaison d'un sentiment de déception (de ne pas avoir atteint les buts fixés), d'un désaccord (avec l'orientation dominante de l'organisation) et d'une contrainte objective (liée à sa propre situation socio-économique). Cette démobilisation explique en partie l'importance qu'ont pris relativement les Précaires dans la coordination et la montée corrélative de leurs revendications. Là encore, des interprétations hâtives pourraient taxer les Précaires d'avoir phagocyté puis récupéré le mouvement mais la réalité semble plus complexe. On a montré que ces derniers doivent leur place dominante à l'importance de la démobilisation (qui a fait augmenter leur poids relatif dans le collectif), à un intéressement réussi après avoir emporté la conviction d'une partie des intermittents mobilisés à leurs côtés et à un intéressement intéressé, lié à l'importance de leur capital militant, d'une autre partie des intermittents mobilisés.
- 15 La cause défendue par un groupe protestataire peut donc difficilement être considérée donnée une fois pour toute, mais doit plutôt être appréhendée comme un processus, sans cesse en cours l'élaboration au gré des événements (réactions des adversaires, évolution du dossier) et de la constitution du groupe.
- Le répertoire d'action : techniques de lutte et marqueur identitaire
- 16 Les groupes protestataires ont à leur disposition ce que Charles Tilly appelle un répertoire d'action collective, sorte de boîte à outils dans lesquelles les groupes mobilisés choisissent, en fonction des lieux, des époques, de leur expérience, de l'attitude de l'adversaire ou des forces de l'ordre, leurs modes d'organisation et d'action<sup>15</sup>. Le cas des intermittents du spectacle est intéressant à au moins deux titres : tout d'abord il offre une illustration relativement complète du répertoire d'action contemporain et de ses plus récentes évolutions, en empruntant un faisceau large de

modes d'organisation et de techniques de lutte ; ensuite il nous permet d'envisager les moyens de lutte non plus seulement comme de simples dispositifs techniques mais également comme les lieux de cristallisation des enjeux de concurrence interne à un mouvement.

- 17 Ce conflit a quasiment épuisé le répertoire d'action collective contemporain : grève, manifestation, occupation, sit-in, agit-prop, happening et performance, intervention publique, déclaration de presse, recours au droit, recours à l'expertise... La dispersion des moyens de lutte utilisés témoigne encore une fois de l'hétérogénéité des acteurs mobilisés : syndicats, collectifs et intermittents plus ou moins isolés. Chacun de ces trois pôles d'acteurs est plus ou moins prédisposé à mettre en œuvre certains modes d'action plutôt que d'autres, en fonction de son histoire, de sa composition et de ses interactions avec l'adversaire ou les autres pôles du mouvement.
- 18 La CGT est marquée par son recours à deux modes d'action relativement stabilisés : la grève et la manifestation de rue. La grève est inscrite de longue date dans l'histoire du mouvement syndical, y compris dans le secteur des spectacles. Elle ponctue les conflits, de la grève des artistes de 1904 à celles de l'été des festivals 2003. La manifestation de rue, autre classique syndical, semble elle aussi ritualisée (drapeaux, slogans, parcours), mais comme le rappelle Patrick Champagne, le défilé possède toujours une dimension stratégique (produire un effet de masse, une démonstration de force par le nombre, exercer une pression sur l'adversaire, fournir une image médiatique contrôlée du groupe...).
- 19 Les collectifs groupés en coordination recourent à des modes d'action plus diversifiés. Comme le titre Clarisse Fabre, « les intermittents mènent de front agit-prop et négociation »<sup>16</sup>. Pour le dire autrement, les actions des collectifs d'intermittents se situent à la fois dans le registre de la scandalisation et dans celui de la science<sup>17</sup>.
- 20 Du côté de la scandalisation, on trouve des actions dont l'objectif est avant tout d'attirer l'attention, notamment des médias<sup>18</sup>. En près de deux ans de conflit, la CIP-IDF revendique entre 300 et 400 actions. Une des formes privilégiées est l'action directe et tout particulièrement l'occupation : de théâtre, Drac, Assedic, du toit du Medef, de plateaux de télévision (Star Academy, JT de France 2 ou en région...), etc. On peut citer aussi les actions de « recouvrement » qui consistent à recouvrir de tracts, d'affiches ou de tout autre support militant des espaces publicitaires, des vitrines (agence d'intérim, antenne assedic, ANPE...) ou la constitution d'« espaces intercalaires »<sup>19</sup> où l'objectif est, en délimitant une partie de l'espace public à l'aide de ruban adhésif sur lequel sont accrochés des tracts et des affiches, de créer un espace de débat, une forme propice à l'expression des revendications.
- 21 L'hétérogénéité des actions tient en grande partie à la composition même du collectif. La CIP, on l'a vu plus haut, regroupe des artistes, des techniciens, des enseignants, des chercheurs, des chômeurs. Elle regroupe des primo-militants et des militants ayant une plus ou moins longue expérience contestataire. Certains sont adhérents d'autres organisations (AC !, LCR, ATTAC, SUD, CNT...), ont participé à d'autres mobilisations (mouvement de chômeurs, anti-pub, pour les sans-papiers, altermondialiste...). De fait, on observe un répertoire d'action composé en grande partie d'emprunts à d'autres mouvements : les occupations d'antenne rappellent celles des militants AC ! du mouvement des chômeurs de 96-97, les actions de recouvrement celles des mouvements anti-pub et les espaces intercalaires les actions des artistes-activistes altermondialistes.



- 22 Les intermittents ont également très tôt investi le registre de la science. Dès le lendemain de la signature du protocole, une commission, composée d'intermittents, de Précaires, d'économistes, de mathématiciens, se réunit afin d'étudier le texte (ce qui donnera naissance au film « Nous avons lu le protocole »<sup>20</sup>). Dans le prolongement de cette première expertise, un nouveau modèle d'indemnisation des salariés à l'emploi discontinu est élaboré. Toujours dans ce registre, les militants de la CIP-IDF et de quelques autres collectifs en région se sont lancés dans une grande expertise citoyenne, pilotée par un laboratoire d'économie (MATISSE-ISYS, Paris 1) et portant sur les pratiques d'emploi des intermittents du spectacle. Le message est clair : « Nous sommes les experts ! »<sup>21</sup>. Par là, les collectifs montrent qu'ils n'aspirent pas qu'à être des contestataires, des agitateurs mais aussi à pouvoir négocier avec les pouvoirs publics et proposer leurs propres solutions pour pérenniser le système.
- 23 Les intermittents, artistes ou techniciens, qui participent avec plus ou moins de régularité à la mobilisation sans revendiquer d'appartenance à un syndicat ou à la coordination, sont généralement les moins dotés en capital militant. Ayant moins incorporé de prédispositions à agir, ils construisent leurs modes d'action en s'appuyant sur leur expérience limitée de la protestation collective (même les moins militants ont certaines connaissances de base sur la manifestation, la réalisation de tracts, l'écriture de slogans...) mais ils s'appuient surtout sur leurs propres ressources, qui sont principalement des ressources professionnelles. On observe alors le détournement d'actions classiques : les manifestations de rue sont par exemple scénarisées au sens professionnel du terme (costumes, textes à jouer, répétitions...). L'objectif est bien sûr d'afficher son mécontentement mais aussi d'affirmer son identité artistique. Certaines actions sont marquées par une véritable recherche esthétique : on peut penser à la mise en scène du mariage du Medef et de la CFDT par le Collectif interluttant de Lorraine (CIL) ou aux défilés chantant de ce même collectif animés par une chorale d'intermittents dont le disque « Chant et danses du Medef » est devenu un classique des manifestations. D'autres actions se rapprochent de pratiques artistiques comme la performance ou le happening<sup>22</sup> : pendant le festival de Cannes, par exemple, un comédien s'est accroché à un panneau publicitaire, enroulé de papier cellophane, mis à prix à 2 euros et a gardé la pose pendant près d'une heure. À ses côtés deux autres comédiens jouaient les camelots interpellant les passants. Ces emprunts de pratiques artistiques dans le champ politique nous amènent à repenser les liens entre art et politique et à nous interroger sur l'art engagé et sur ce que l'on pourrait appeler un « militantisme esthétisé ».
- 24 Ces différentes techniques révèlent tout d'abord l'hétérogénéité du mouvement. Telle action appartient plutôt au répertoire syndical, telle autre rappelle les collectifs de chômeurs, telle autre a une connotation artistique... L'hypothèse soulevée est que les techniques de lutte fonctionnent comme des marqueurs qui tendent à « cristalliser l'identité des groupes qui les emploient »<sup>23</sup>. Dans cette période, les occupations d'antennes Assedic portent le sceau de la CIP-IDF, de la même manière que les *die-in* sont liés à Act-up ou les barrages routiers aux camionneurs. Mais les techniques révèlent également la concurrence entre les parties qui composent le mouvement. Le répertoire d'action des coordinations s'est construit historiquement en partie contre les méthodes des syndicats<sup>24</sup>. Les collectifs d'intermittents, groupes émergents dans le champ politique, ont opté pour des techniques de lutte différentes de celles des syndicats, plus durablement installés, en fonction de critères objectifs (capacité de

mobilisation et forces disponibles, objectifs de l'action...) mais aussi de stratégies de distinction (apparaître clairement indépendant du syndicat). Passer à l'action revêt donc, pour les différentes organisations, deux fonctions : faire valoir efficacement ses revendications et être identifié à travers ses modes d'action comme un groupe d'intérêt<sup>25</sup> autonome, indépendant des autres.<sup>26</sup>

#### Conclusion

- 25 Au sein d'un mouvement aussi hétérogène que celui des intermittents (différentes organisations, différents acteurs mobilisés), la « lutte pour la définition des fins et de moyens légitimes »<sup>27</sup> est rude, qu'elle se situe entre les organisations ou à l'intérieur même de celles-ci. Sans forcément remettre définitivement en cause la volonté de travailler ensemble vers un but commun – ne serait-ce que le plus petit dénominateur commun –, on a vu que chacun essaye d'imposer sa fin et ses moyens. Etre reconnu par ses techniques de lutte, c'est apparaître publiquement comme celui qui se bat pour l'ensemble du groupe concerné. Les actions médiatiques, comme l'irruption sur le plateau de la Star Academy ou du journal télévisé de France 2, ont incontestablement contribué à asseoir la légitimité de la CIP-IDF auprès des intermittents. Cette légitimité « d'épée », acquise au combat, a certainement contribué en retour à légitimer le discours tenu par la coordination. Au final, imposer ses modes d'action, c'est aussi imposer sa définition de la cause et donc imposer le collectif comme un groupe d'intérêt légitime pour représenter l'ensemble du groupe concerné.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Becker H.S., *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988, 379 p.
- Bourdieu P., « La grève et l'action politique » in *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, pp. 251-263.
- Callon M., « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année Sociologique*, 1986, vol. 36, pp. 169-208.
- Denis, J.-M., *Les coordinations*, Paris, Syllepse, 1996, 205 p.
- Fillieule O. (sous la dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, 319 p.
- Grelet S., « L'amour de l'art. Pour une technologie de la contestation », *Vacarme* n°31, printemps 2005, p. 15-20.
- Hassenteufel P., « Pratiques représentatives et construction identitaire. Une approche des coordinations », *Revue Française de Sciences Politiques*, vol. 41, n°1, février 1991, pp. 5-26.
- Hischman A.O., *Défection et prise de parole*, Paris, Fayard, 1995, 212 p.
- Ion J. et al., *Militer aujourd'hui*, Paris, Autrement, coll. CEVIPOF/Autrement, 2005, 138 p.
- Kellenberger S., « La mobilisation d'artistes-activistes contre la mondialisation néo-libérale » in *Art et contestation*, à paraître, Michalon, 2005.

Maruani M., « Statut social et modes d'emplois » in *Revue française de sociologie*, vol. XXX, 1989, pp. 31-39.

Mathieu L., *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, 2001, 333 p.

Matonti F., Poupeau F., « Le capital militant. Essai de définition », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, 2004, pp. 5-11.

Menger P.-M., *Les intermittents du spectacle : sociologie d'une exception*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, coll. Cas de figure, 2005, 286 p.

Neveu E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La découverte, coll. repères, 128 p.

Offerlé M., *Sociologie des groupes d'intérêts*, Paris, Montchrestien, 1998, 158 p.

Sinigaglia J., « Le répertoire d'action entre tradition syndicale, nébuleuse contestataire et spécificité artistique » in *Les mobilisations émergentes*, à paraître 2006.

Sommier I., *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 2003, 341 p.

Tilly Ch., *La France conteste de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986, 622 p.

## NOTES

1. Entendu comme l'ensemble des activités nécessaires à la création et la diffusion artistique. Cf. Becker H.S., *Les mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 1988, 379 p.
2. Maruani M., « Statut social et modes d'emplois » in *Revue française de sociologie*, vol. XXX, 1989, pp. 31-39.
3. Cf. par exemple Menger P.-M., *Les intermittents du spectacle : sociologie d'une exception*, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales, coll. Cas de figure, 2005, 286 p.
4. Mathieu L., *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, 2001, 333 p.
5. Neveu E., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La découverte, coll. repères, p.15.
6. Les députés UMP ont par exemple été interpellés dans toute la France pour soutenir un projet de proposition de loi portant sur un nouveau protocole soutenu par le comité de suivi.
7. Bourdieu P., « La grève et l'action politique » in *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, 1984, p. 258.
8. Pour faciliter la lecture, on notera désormais « Précaires » pour désigner ces militants.
9. Cf. Callon M., « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année Sociologique*, 1986, vol. 36, pp. 169-208.
10. Cf. Sommier I., *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 2003, 341 p.
11. Le capital militant est « incorporé sous forme de techniques, de dispositions à agir, intervenir, ou tout simplement obéir, il recouvre un ensemble de savoirs et de savoir-faire mobilisables lors des actions collectives, des luttes inter ou intra-partisanes » in Matonti F., Poupeau F., « Le capital militant. Essai de définition », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°155, 2004, p. 8.

12. Michel Offerlé avait déjà bien montré le processus de co-construction qui lie le groupe et l'intérêt. Cf. Offerlé M., *Sociologie des groupes d'intérêts*, Paris, Montchrestien, 1998, 158 p.
13. Au sens défini par Hirschman A.O., *Défection et prise de parole*, Paris, Fayard, 1995, 212 p.
14. Pour une analyse récente de ce mécanisme, Cf. Fillieule O. (sous la dir.), *Le désengagement militant*, Paris, Belin, 2005.
15. Cf. Tilly Ch., *La France contestée de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986, 622 p.
16. Fabre C., « Comment les intermittents mènent de front agit-prop et négociation » in *Le monde* du 22 janvier 2005.
17. Cf. Offerlé, *Op. cit.*
18. Certains militants se targuent même de fournir aux médias des « événements « clés en main » », Cf. Ion J. *et al.*, *Militer aujourd'hui*, Paris, Autrement, coll. CEVIPOF/ Autrement, 2005, p. 39.
19. Cf. Kellenberger S., « La mobilisation d'artistes-activistes contre la mondialisation néo-libérale » in *Art et contestation*, à paraître, Michalon, mars 2005.
20. Disponible en téléchargement gratuit à l'adresse suivante : <http://video.protocol.free.fr/>
21. Slogan inscrit sur la banderole suspendue au toit du MEDEF lors de son occupation par des militants de la CIP-IDF en juin 2006.
22. La performance renvoie à l'utilisation du corps de l'artiste pour montrer l'œuvre en train de se faire. Quand s'y ajoute la volonté de faire participer le public on parle de *happening*.
23. Grelet S., « L'amour de l'art. Pour une technologie de la contestation », *Vacarme* n°31, printemps 2005, p. 16.
24. Cf. par exemple Denis, J.-M., *Les coordinations*, Paris, Syllepse, 1996, 205 p. et Hassenteufel P., « Pratiques représentatives et construction identitaire. Une approche des coordinations », *Revue Française de Sciences Politiques*, vol. 41, n°1, février 1991, pp. 5-26.
25. On prend ici « groupe d'intérêt » dans le sens défini par Michel Offerlé : « groupements et regroupements de représentation, ponctuels ou durables, que leurs porte-parole font agir pour promouvoir, à titre principal ou accessoire, la défense d'intérêts sociaux de quelque nature que ce soit » in Offerlé M., *Op. cit.*, p. 37.
26. Pour une présentation plus complète des enjeux liés à la constitution d'un répertoire d'action collective, cf. Sinigaglia J., « Le répertoire d'action entre tradition syndicale, nébuleuse contestataire et spécificité artistique » in *Les mobilisations émergentes*, à paraître 2006.
27. Cf. Bourdieu P., *art. cit.*, p. 256.

## RÉSUMÉS

Au sein d'un mouvement de protestation collective, les différents acteurs sont dans une relation de coopération et de concurrence pour « la définition des fins et des moyens légitimes »

(Bourdieu, 1984). On montrera comment une analyse sociologique du mouvement des intermittents du spectacle débuté en juin 2003 permet de saisir le processus d'élaboration d'une cause commune et de constitution d'un répertoire d'action collectif à la fois stratégiquement efficace et distinctif.

The relationship between the different actors of a collective protest movement is both one of cooperation and competition in order to "define legal ends and means" (Bourdieu, 1984). We will demonstrate how a sociological analysis of the protest movement of the "intermittents du spectacle" ("seasonal workers of the show-business") which began in June 2003 helps to understand how the common cause was elaborated and how a range of collective acts both strategically efficient and specific were put together.

## AUTEUR

### JÉRÉMY SINIGAGLIA

Jérémy Sinigaglia est doctorant à l'université Paul Verlaine de Metz et ATER à l'Institut d'Etudes Politiques de Strasbourg. La thèse qu'il mène porte sur le conflit des intermittents du spectacle et se situe au croisement de plusieurs champs sociologiques : sociologie de l'art, de l'emploi, des mouvements sociaux... Son approche emprunte à plusieurs modèles théoriques et essaye notamment de concilier les apports de la sociologie critique et de la sociologie pragmatique.